

Pôle Artistique et Événementiel

Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire en date du 06/03/2025

La Présidente
Julie ASSELIN

La Secrétaire générale
Louis LEVASSEUR

Ordre du jour :

Le PAE - UTC en Bref	1
Présentation morale du semestre P25 du PAE - UTC	2
Présentation et vote du budget prévisionnel du semestre P25 du PAE - UTC	3
Rappels généraux	3
Rappels sur l'exploitation des locaux	5
Rappels de trésorerie	5
Questions et discussions libres	7

Présents :

La liste des membres présents est annexée au présent Procès-Verbal. La somme des voix présentes s'élève à 26. Le quorum étant atteint, la présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 19h03 et le vote à main levée est accepté par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Point 1: Le PAE - UTC en Bref

Le Pôle Artistique et Événementiel (PAE - UTC) a pour mission d'accompagner les associations qui lui sont rattachées dans la réalisation de leurs projets. Il assure également le lien entre ces associations, le Bureau des Étudiants (BDE) et l'UTC.

À ce jour, le PAE regroupe 32 associations, réparties comme suit : 3 associations de loi 1901, 8 commissions, 20 clubs, ainsi qu'un projet en cours.

Le bureau du PAE pour le semestre P25 est composé des membres suivants :

Présidente : Julie ASSELIN

Secrétaire générale : Louis LEVASSEUR

Co-trésorier : Louis VIBERT

Co-trésorière : Manon CHEMIN

Responsable Locaux : Bastien TORRES

Responsable Projet : Martin LATORRE

Les membres du PAE assurent des permanences au sein du BDE. Les associations ont donc été informées des horaires lors de l'assemblée générale.

Point 2: Présentation morale du semestre P25 du PAE - UTC

La présentation morale du PAE - UTC du semestre A24 est présentée en 3 parties :

- Présentation morale du côté des associations du Pôle
- Présentation morale du côté du bureau du PAE
- Présentation morale du nouveau rôle de Responsable Projet du Pôle

Point 2.1– Présentation morale du côté des associations du Pôle

La présentation morale des associations du Pôle est divisée en deux parties : la présentation événementielle et la présentation artistique.

Se produiront ce semestre en associations événementielles :

- Compiègne en Lumière (événement déjà passé, effectué le 1er mars)
- L'estu Ziquo de Comet
- Le Gala de Etuville
- L'Accouphène de Larsen
- La Soirée des Finaux

Se produiront ce semestre en associations artistiques :

- Coïncidence proposera 3 spectacles répartis dans le semestre
- Profit'role proposera un festival de théâtre
- Les 48h de SSP
- Représentation de Ocata

Les listes ci-dessus sont non exhaustives mais donnent un aperçu des événements principaux qui se tiendront ce semestre. D'autres associations du Pôle se produiront sûrement.

Point 2.2– Du côté du PAE

Ce semestre, le PAE continue d'accompagner les événements et projets des associations qui lui sont rattachées. Il joue également un rôle de médiation en cas de conflit et veille au bon déroulement des différentes procédures, comme les RVA (Réunions de Vie Associative).

Une attention particulière est portée à la communication et à la disponibilité des membres du PAE afin de répondre aux besoins des associations de manière efficace. Le Pôle met donc en place des Réunions Avec Ton Pôle (RATP) pour faciliter les communications informelles avec les associations.

Dans le but d'éviter la perte de connaissances et d'assurer une meilleure transmission des informations entre les différentes équipes, un nouveau Wiki est mis en place. Il vient compléter et améliorer l'ancien Wiki, qui reste néanmoins une ressource utile et est enrichi par ces nouvelles initiatives. Les associations peuvent donc se référer à ces Wikis dans leur recherche d'informations.

Un rappel a été fait sur l'importance des passations, aussi bien orales qu'écrites, au sein des associations du Pôle. Une emphase a été mise sur les passations écrites afin que le PAE puisse les conserver en cas de perte du côté des associations.

Enfin, les valeurs fondamentales du PAE sont rappelées : respect et bienveillance. L'objectif principal est de garantir que l'engagement au sein du PAE et des associations reste une source de plaisir et d'épanouissement pour tous.

Point 2.3– Responsable Projet

Le responsable projet est un nouveau rôle ce semestre au sein du PAE. Il a pour mission de prendre en main les projets divers et variés du Pôle afin de soulager la charge de travail des autres membres, qui devaient jusqu'à présent gérer ces projets en parallèle de leurs tâches principales.

Les projets évoqués jusqu'à présent sont les suivants :

- Permanence au Pic'Asso : Le Pic'Asso est le foyer étudiant de la fédération BDE - UTC. Le projet consiste à proposer aux petites associations du Pôle d'y organiser une permanence afin de leur donner de la visibilité.
- Banque de partitions : Afin de faciliter la recherche de partitions pour les associations musicales, mais aussi d'éviter leur perte et/ou leur réimpression, nous envisageons de mettre

en place une banque de partitions en lien avec la BUTC.

- Catalogue des associations avec le BDE : Dans l'objectif de faciliter le lien bilatéral entre les associations de la fédération et les partenariats, le responsable projet propose de collaborer avec le BDE sur un projet de catalogue des associations.

Un membre de l'association Pic'Asso a rappelé pendant l'assemblée générale que l'association est toujours en recherche de partenariats avec les associations de la fédération pour proposer des animations.

Point 3: Présentation et vote du budget prévisionnel du semestre P25 du PAE - UTC

Budget Prévisionnel PAE <u>P25</u>			
Dépense		Recette	
Administratif		Report d'exercice précédent	
Carte Pôle	53,00 €	Solde au début de l'exercice	13 047,67 €
		Compte Epargne	1 203,57 €
		Somme (indicative)	14 251,24 €
		(Etat des comptes à la date du 04 Mars 2025)	
Redistribution de subvention		Subventions	
BDE P25	15 000,00 €	BDE P25	15 000,00 €
Haut de France P25	2 000,00 €	Haut de France	2 000,00 €
CROUS P25	8 000,00 €	CROUS P25	8 000,00 €
Avance de trésorerie		Remboursement d'avances	
Avances pendant le semestre	5 000,00 €	Avance pendant le semestre	5 000,00 €
		Remboursement SDF	1 500,00 €
Dépenses Courantes			
Produits d'entretien	50,00 €		
Fonctionnement			
Soutien de Communication (20€ / Club)	400,00 €		
Solde en fin d'exercice			
Fond de roulement	15 248,24 €		
Total	45 751,24 €	Total	45 751,24 €

FIGURE 1 – Budget prévisionnel P25 du PAE - UTC

Le budget prévisionnel ci-dessus (fig. 1) est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire.

La dépense "Soutien communication" correspond à 20 € offert à chaque club (sur sa demande) dans une association partenaire du BDE (anciennement le Polar).

Les avances de trésorerie qui seront effectuées ce semestre sont estimées à 5000€.

La dépense "Produit d'entretien" correspond à une dépense éventuelle dans le cas où des achats pour les locaux devraient être fait.

Le fond de roulement pour ce semestre s'élève ainsi à 15248,24 €.

Le budget prévisionnel du PAE - UTC pour le semestre A24 est soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Blanc	Contre	Pour	Abstention
0	0	24	2

A la majorité des suffrages exprimés, le budget prévisionnel du PAE - UTC pour le semestre P25 est accepté par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Point 4: Rappels généraux

Point 4.1– Rappels administratifs

Le mail ".asso.utc.fr" est le mail officiel de chaque association. Tous les mails envoyés doivent partir de cette adresse. De plus, c'est cette adresse qu'il faut renseigner dès que l'on demande les coordonnées de l'association. Le Pôle conseil aux associations d'aller sur la boîte mail officiel régulièrement dans le cas où une redirection vers une boîte mail tierce ne fonctionnerait pas.

En cas de question, même si le PAE sera ravi de répondre aux associations, celles-ci peuvent d'abord aller chercher leurs informations sur wiki des associations. Plusieurs versions du wiki existent, le Pôle conseille aux associations de suivre la nouvelle version, même si celle-ci est encore en cours de complétion.

Une attention particulière aux passations est demandée par le Pôle pour limiter la perte de connaissance aux seins des associations.

Le BDE organise des formations auxquelles la présence est obligatoire afin de toucher des subventions. Voici les dates des formations à venir.

- 10/03 - Trésorerie
- 17/03 - Présidence, Secrétariat et Logistique
- 18/03 - Communication

Point 4.2– Rappels fonctionnement

Pour les événements, le budget prévisionnel restera ce semestre à 80% des places vendues lors de la dernière édition. Cette marge de sécurité a permis aux événements qui ont eu lieu au cours du semestre A24 d'éviter les catastrophes et de reconstruire un fonds de roulement pour la prochaine édition.

Les référents Stop VSS sont bien sûr toujours obligatoires au cours de l'événement, des membres de l'association doivent avoir y été formés au préalable.

Il est important de ne pas oublier le post-événement (stockage, remboursements, etc.).

La sécurité de l'UTC propose des formations pour apprendre à se servir des extincteurs pour ceux qui seraient intéressés. Ils ont également proposé de relire les dossiers de sécurité des associations qui ont à en faire un.

Une attention particulière est demandée sur les locations de véhicules utilitaires et camions. Il est conseillé de faire un état des lieux précis et minutieux avant et après l'emprunt. Aussi, le Pôle conseille de faire preuve d'une extrême prudence lors de la conduite.

Point 5: Rappels sur l'exploitation des locaux

Pour les demandes d'accès (en salle de stockage PAE par exemple), celles-ci s'effectuent depuis le portail des assos. Une seule demande peut être effectuée par étudiant cotisant pour toutes ses associations; il faut donc demander l'accès le plus élevé. Il est également nécessaire d'indiquer le motif de la demande d'accès.

Les inventaires du matériel situés en salle de stockage du PAE doivent être réalisés au plus vite par toutes les associations et envoyés par mail. Les subventions ne seront redistribuées qu'en présence de cet inventaire. Les cartons et produits inflammables sont interdits. La salle de stockage doit être rangée (les radiateurs et fenêtres doivent être accessibles, il faut pouvoir garantir le passage d'un fauteuil roulant). En cas d'ajout d'un objet conséquent en salle de stockage ou afin de bénéficier d'une nouvelle malle il faut envoyer un mail au PAE.

Le site servant à la réservation des salles est en cours de réparation, il faudra donc impérativement passer par le mail du PAE pour réserver.

Le planning des salles de danse et de musique a été réalisé, il faut contacter le PAE en cas de réclamation quant au planning. Lorsque d'une réservation de la salle de danse, il faut systématiquement qu'il y ait 2 personnes présentes au minimum. Une trousse de secours est d'ailleurs disponible (avec des produits neufs). Il ne faut pas mettre de musique en journée pour ne pas déranger les cours. Des produits d'entretien seront achetés par le PAE et mis à disposition. Il est interdit de manger ou boire en salle de musique pour ne pas endommager les instruments. Ce semestre, le Pôle propose de suivre le calendrier de l'université pour plus d'égalité sur la répartition des réservations de salle.

Les salles de la MDE peuvent être réservées sur le portail des associations.

Point 6: Rappels de trésorerie

Pour les clubs, le PAE réalise les dépenses avec sa carte bancaire ainsi que les suivis de trésorerie. Il faut donc demander à l'emprunter si les clubs veulent faire un achat d'eux-même.

Les factures doivent être à l'ordre du "PAE -" suivi du nom du club, aucune facture ne peuvent simplement être à l'ordre du nom du club.

Les commissions ont un compte bancaire indépendant bien qu'il soit rattaché à celui du PAE. C'est le PAE qui réalise les demandes de moyens de paiements auprès de la banque (cartes, chéquier) pour les trésorier.e.s des commissions. Les commissions doivent également actualiser à chaque achat le dossier de suivi transmis par le PAE; remplir le journal de compte et déposer la facture associée. Le Pôle a demandé aux commissions de faire une demande de renouvellement de carte car les anciennes ne seront plus valables dès ce semestre.

Voici les différentes deadlines pour les subventions.

- Dépôt de dossier de subventions BDE et RSE : 16/03. Soutenance du 24/03 au 28/03
- Dépôt de dossier de subventions FSDIE : 12/03. Soutenance le 20/03

Pour les autres subventions du manière générale, le Pôle demande aux associations de demander des informations par mail directement. Pour les subventions CROUS, il faut d'abord faire une demande FSDIE.

Point 7: Questions et discussions libres

Un rappel à été fait sur la demande des services d'autres associations de la fédération. Notamment de faire preuve de patience et de s'organiser en avance pour leur éviter des désagréments.

Une intervention de l'association de loi 1901 MET à été faite pour faire un appel à l'aide. L'association n'ayant pas de président reprenneur à date l'intervention a donc pour but de faire passer le message au sein de la fédération.

Un membre de l'assemblée a demandé la différence entre un responsable RSE et un responsable Stop VSS au sein d'une association. Il a été répondu qu'il n'y a pas forcément de différence, en général la personne prenant l'un des postes prend l'autre aussi. Si l'association le souhaite, deux personnes peuvent se partager ces deux rôles.

L'ascenseur de la Maison Des Étudiants est à priori de nouveau fonctionnel d'après l'intervention d'un membre.

Un rappel à été fait sur les soutiens du communication du budget prévisionnel. Chaque club du Pôle a donc 20€ à utiliser à l'imprimerie de l'UTC ou dans l'association Fablab de la fédération.

La fédération au PAE permet à une association de bénéficier des avantages du BDE, tels que les services informatiques, et le suivi associatif par le BDE et le BVE.

Sans question supplémentaire de l'Assemblée Générale Ordinaire, la présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire close à 19 :44.

Signatures

La présidente de séance :

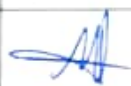
Julie Asselin

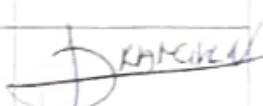
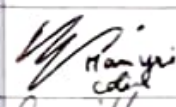
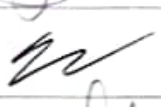
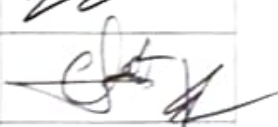


La secrétaire de séance :

Louis Levasseur



Entité	Type	Président(e)	SG	Trésor	Procurateur	Signature
Acrocheur x Pic'n'Rock	Club	Randiana Mambou Mambou	/	/		
As de Choeur	Club	Kou Aubert-Debur				
Azero	Club	Tyffenn FORNER	Jeanne PIERRE			
Cabaret étudiant	Commission					
Gapharnaüm	Club	Vitor GUILBERT	/	/		Guilbert
Coincidence	Club	CHAPLAIN Juliette	Nous Gons	/		
Comédie musicale	Commission	Thomas SOYEZ			Thomas Ey Par moutain	
Comet	Commission	Léonore Charles-Adrien	JOSIEAU Gautun	RIDOLLE Annick		
Dada	Club	Théo BOSCH	/	/		
Décibels	Commission	Paul Monet				
Eden	Club		/	/		
Etuville	1901					
Flow'Raison	Club	Samuel PALA	/	/	Anneëlle MARTIN	
FSC	Club		/	/		
Groove	Club		/	/		
Larsen	Commission					
le CID	Club	Nino D'Amalange	/	/		
Compiègne en Lumière	Commission	Marie PROST				
MET!	1901					

NASA	Commission					
Ocata	Club	Jérôme FRANCKEN				
Pian'UT	Club					
Pics'Art	Club	Camille Lecantre Julie VAN POULLE				
Profit	Club	Perceval BALLAGUY				
Salsa	Club	Tourane Estelle				
SDF	Commission	Carmen FRANÇOIS		T. Louis Vaudou		
SSP	Club	Lysiane Poutales				
Stravaganza	1901	Torres Bastien				
Trib'ut	Club				Victor GUILBERT	
UTCrew	Club	Anastasia VARLET				
UTCultureClub	Club					
Nuit au Château	Projet	Manon Carmen FRANÇOIS	Paul Flacet	Bachin Cuvillier		

PAE						
Présidente	/	Julie ASSELIN	/	/	/	
Secrétaire Générale	/	Louis LEVASSEUR	/	/	/	
Co-Trésoriers	/	Manon CHEMIN et Louis VIBERT	/	/	/	

Total votes	26
Total voix délibératives	
Quorum	13